

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2021

Le mercredi quinze décembre deux mille vingt et un à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	41 +13	54
Quorum		52
Total des voix (P73 +R17)		90
Majorité absolue		46

ETAIENT PRESENTS :

24 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mmes.	Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Catherine BOUSSAC, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
M.	Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
M.	Benoit DUFAY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Mme.	Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
MM.	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Olivier FREGEAC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme.	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
M.	Dominique INNOCENTI, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme.	Dominique LIBES, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	Gilles MEGIS, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
	Christian ONTIVEROS, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme.	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mmes.	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Joanne TEXTORIS, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

8 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

M.	Jean-Pierre SERRUS, délégué du Conseil Régional Sud PACA
Mmes.	Bénédicte MARTIN, déléguée du Conseil Régional Sud PACA
	Marion MAGNAN, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
	Elisabeth JACQUES, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
	Hélène GENTE-CEAGLIO, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
MM.	Jean-François LOVISOLO, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse
	Christian MOUNIER, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse
	Christian HUBAUD, délégué du Conseil Départemental des Hautes Alpes

9 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** Vincent DAVAL, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
 Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
 Denis HUET, délégué de Manosque, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
- Mme.** Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** Jean-Pierre PAPPALARDO, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
 Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
 Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mme.** Céline SORRIBAS, déléguée de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- M.** Jean-Pierre SEISSON, délégué de Châteaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :1 représentant du département disposant de 5 voix :

- M.** Didier REAULT, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO

12 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- M.** Jean-Michel ARNAUD, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
- Mme.** Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Sylvie GREGOIRE
- MM.** Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Natacha ESMIEU
 Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par Elisabeth CLAUZIER
- Mme.** Sophie HOSTALERY, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Benoit DUFAY
- MM.** Robert TCHOBDRENOVITCH, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
 Jacques NATTA, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Pierre-Yves VADOT
 Roger PELLENC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
 Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par André ROUSSET
- Mmes.** Noëlle TRINQUIER, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse par Jean-François LOVISOLO
 Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO
- M.** Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Christian MOUNIER

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- Mme** Véronique BOUTEILLE, SMAVD
- MM.** Pascal BREBION, Commune de la Roque d'Anthéron
 Gilles BRIERE, Conseil Départemental de Vaucluse
- Mme.** Frédéric COUTAZ, SMAVD
- MM.** Odilon DESMOULINS, SMAVD
 Christian DODDOLI, SMAVD
 Johan GARRIGOU, SMAVD
 Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve
 Julien GOBERT, SMAVD
 Patrick JUNQUA, Conseil Départemental des Bouches du Rhône
- Mmes.** Margaux KNISPEL, Métropole Aix Marseille Provence
 Béatrice MAYEN, Région Sud
 Céline MIALHE, SMAVD
- MM.** Olivier NALBONE, Région Sud
 Philippe PICON, SMAVD
- Mmes.** Amélie RINGEADE, SMAVD
 Claudine TREZZY, Conseil Départemental des Bouches du Rhône

Délibération n° 2021-70
Formation générale

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2021

Bilan de Concession au 31/12/2020

Le S.M.A.V.D. est concessionnaire de l'Etat sur le Domaine Public Fluvial (D.P.F.) de la Basse Durance depuis 1982 pour une durée de cinquante ans.

A ce titre, le Syndicat rend compte chaque année du bilan financier consolidé de cette concession.

La gestion de la concession présente un déficit conséquent du fait de l'interdiction des extractions dans le lit mineur de la Durance (et donc du périmètre de la concession) depuis 1994. C'est ce qui a notamment fondé la conclusion du protocole terrasse dans lequel les ressources perçues par le SMAVD sur les carrières présentes sur les terrasses alluviales sont enregistrées.

Cette privation d'une ressource majeure de la concession a donc déséquilibré le contrat consenti. Les dispositions initiales prévues par le Décret de concession de 1982 et notamment son article 27-2 prévoyant pour l'équilibre des comptes de clôture, « un prélèvement sur les ressources propres du SMAVD » doivent donc être revues en tenant compte de ce déséquilibre financier contractuel induit.

Aussi, la lecture du bilan de concession doit s'effectuer à l'aune des recettes perçues dans le cadre du protocole terrasse et en l'état actuel non intégrées dans le bilan de concession. Il est donc proposé d'effectuer une analyse du bilan de concession intégrant cette consolidation.

➤ Exploitation de l'année 2020 :

- Le résultat de la section de Fonctionnement	- 366 058,07 €
Le résultat intégrant la contribution carriér (986 305,35 € en 2020)	+ 620 247,28 €
- Le résultat de la section d'Investissement se traduit par un excédent de	+ 1 160 308,88 €
- Le résultat global de l'exercice 2020 s'affiche donc en excédent de	794 250,79 €
Le résultat intégrant la contribution carriér (986 305,35 € en 2020)	+ 1 780 556,14€

➤ **Bilan de Concession :**

Il exprime la situation patrimoniale au 31 décembre de l'exercice.

Au niveau de l'actif, le bilan prend en compte les opérations d'investissement en ce qui concerne :

- Les opérations d'équipement liées à la Concession, les études des aménagements relatifs aux accès au Domaine Public Fluvial, l'entretien des ouvrages et les travaux sur les seuils.
- Les amortissements au titre des opérations concernées.
- Les participations et créances rattachées.

Au niveau du passif, le bilan prend en compte les opérations de la section d'investissement en ce qui concerne :

- Les dotations.
- Les subventions d'investissement.
- Les reprises de subventions d'investissement correspondant aux opérations concernées par la Concession.

Le compte 11 (report à nouveau) affiche un solde débiteur : il reprend les résultats antérieurs de la section de fonctionnement (- 2 642 017 Euros).

Le compte 12 (résultat de l'exercice) traduit le résultat de la section de Fonctionnement de l'exercice 2020, soit - 366 058 Euros.

Le déficit cumulé en fonctionnement est donc de l'ordre de 3 008 875 Euros au 31/12/2020.

Le résultat global cumulé est de l'ordre de - 13 137 460,60 €.

En y intégrant la contribution carrier, la concession afficherait un excédent global de plus de 19 millions d'euros.

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- Approuve le Bilan de Concession du Domaine Public Fluvial de Basse Durance de l'exercice 2020.


Yves WIGT



CERTIFIÉ EXECUTOIRE, LE 27 DEC. 2021


Yves WIGT



Syndicat Mixte d'Aménagement De la Vallée de la Durance

Bilan de concession Au 31/12/2020

Bilan de concession 2020



Section de fonctionnement - Résultat de l'exercice

Articles	Libellés	Montants réalisés	Coefficient de concession
DEPENSES		431 096,14	
011	Charges à caractère général	55 860,61	13,15212%
012	Charges de personnel et frais assimilés	283 114,92	13,15212%
653	Indemnités et frais de mission	9 707,84	13,15212%
6474	Subventions de fonctionnement au COS	1 644,02	13,15212%
6611	Charges d'intérêts	-	
6761	Différences s/réalizations positives transférées en investissement	-	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	80 768,75	13,15212%
6862	Amortissement des pénalités de renégociation de la dette	-	
RECETTES		65 038,06	
7083	Locations diverses autres qu'immeubles - baux de chasse	-	100,00%
70878	Remboursement de frais par des tiers	44 472,84	13,15212%
72	Travaux en régie	-	immos concernées
738	Autres taxes d'utilisation du domaine public	15 849,00	100,00%
74	Dotations, subventions, participations	-	
752	Revenus des immeubles	-	immos concernées
7588	Produits divers de gestion courante-remb.frais de personnel	2 140,11	13,15212%
7588	Produits divers de gestion courante-indemnités assurance	-	13,15212%
6419	Produits divers de gestion courante - remb. Frais de personnel	2 576,11	13,15212%
76	Produits financiers	-	13,15212%
775	Produits des cessions	-	13,15212%
776	Différence sur réalisations d'immobilisations	-	
777	Quote-part subv. inv. reprises au compte de résultat	-	13,15212%
7788	Produits exceptionnels	-	13,15212%
EXCEDENT DE CLOTURE			
DEFICIT DE CLOTURE		- 366 058,07	



Section d'investissement - Opérations de l'exercice

Articles	Libellés	Montants réalisés	Coefficient de concession
DEPENSES		451 826,90	
	<i>Dépenses d'équipement</i>	<i>451 826,90</i>	
	Opérations d'équipement non individualisées	21 830,55	
20	Immobilisations incorporelles	17 173,91	13,15212%
21	Immobilisations corporelles	4 656,64	13,15212%
23	Immobilisations en cours	-	immos concernés
	Opérations d'équipement individualisées	429 996,36	immos concernés
	901 - Travaux Bâtiment	18 249,36	13,15212%
	902 - Bâtiment Annexe	-	13,15212%
	906 - Aménagement accès DPF	1 850,00	immos concernés
	909 - Environnement sites écolo suivi milieu restauration	96 909,00	immos concernés
	927 - Entretien des ouvrages contre les crues	4 752,00	immos concernés
	937 - Etude nappe alluviale	-	immos concernés
	940 - Seuils 67/68	-	immos concernés
	949 - Seuils 5/6	247 398,00	immos concernés
	951 - Digue des Carriers	-	immos concernés
	958 - Franchissabilité aval Mallemort	60 838,00	immos concernés
	<i>Opérations financières</i>	<i>-</i>	
139	Quote-part subv. inv. reprises au compte de résultat		
16	Remboursement d'emprunts		
19	Différence sur réalisations d'immobilisations	-	
	<i>Reprises sur :</i>	<i>-</i>	
RECETTES		1 612 135,78	
	<i>Recettes d'équipement</i>	<i>1 491 292,25</i>	
138	Subventions d'investissement reçues en annuités		
	Opérations d'équipement	1 491 292,25	
	901 - Travaux Bâtiment	1 578,25	13,15212%
	902 - Bâtiment Annexe		13,15212%
	906 - Aménagement accès DPF		
	909 - Environnement sites écolo suivi milieu restauration	557 508,00	immos concernés
	927 - Entretien des ouvrages contre les crues	1 535,00	immos concernés
	937 - Etude nappe alluviale	-	immos concernés
	940 - Seuils 67/68	-	immos concernés
	949 - Seuils 5/6	930 671,00	
	951 - Digue des Carriers	-	
	958 - Franchissabilité aval Mallemort	-	
	<i>Opérations financières</i>	<i>120 843,53</i>	
10222	FCTVA	40 074,77	immos concernées
19	Différence sur réalisations	-	
20-21-23	Cessions d'immobilisations		
28	Amortissement des immobilisations	80 768,75	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	-	
4818	Charges à étaler	-	charges concernées
DEFICIT DE CLOTURE		1 160 308,88	
EXCEDENT DE CLOTURE			

Bilan de concession 2020



Résultat de l'exercice

Articles	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total général
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses	350 327,39	80 768,75	431 096,14
Recettes	65 038,06	0,00	65 038,06
Excédent			
Déficit	-285 289,32	-80 768,75	-366 058,07
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses	451 826,90	0,00	451 826,90
Recettes	1 531 367,03	80 768,75	1 612 135,78
Excédent	1 079 540,13	80 768,75	1 160 308,88
Déficit			
RESULTAT GLOBAL			
Excédent de clôture	794 250,80	0,00	794 250,79
Déficit de clôture			

Bilan de concession 2020

ACTIF						PASSIF			
Articles	libellés	Actif brut n	Amortiss. et provisions	Actif net n	Actif net n-1	Articles	libellés	Exercice n	Exercice n-1
20	Immobilisations incorporelles	2 970 638	391 263	2 579 375	2 971 413	10	Dotations et fonds divers, réserves, TVA	6 439 502	6 399 427
21	Immobilisations corporelles	11 100 765	5 538 514	5 562 250	5 650 034	11	Report à nouveau	2 642 017	1 299 946
23	Immobilisations en cours	15 089 478	2 863 064	12 226 414	13 629 177	12	Résultat de l'exercice	366 058	1 342 071
26	Particip. et créances rattachées					13	Subventions d'investissement	10 100 791	8 609 499
4815	Subventions pr équip. de tiers								
4817	Charges à étaler - ch. financ.					19	Différences sur réalisations d'immobilisations	4 627 570	4 627 570
	Fonds de roulement (impact résultat global)	20 256 233		17 300 441	14 511 285				
TOTAL ACTIF		8 904 648	8 792 841	3 067 599	7 739 339	TOTAL PASSIF		8 904 648	7 739 339

Calcul du coefficient de concession appliqué aux charges de fonctionnement
à partir de l'activité mesurée en investissement

Dépenses d'équipement	
SMAVD *	3 130 651,00
Concession	411 747,00
Coefficient concession	13,15%

Y compris les dépenses réalisées pour compte de tiers imputées en débit aux comptes 45,
à l'exception de celles réalisées en Moyenne Durance